

Vaud



Manifestation de familles roms sur la place Pépinet: un appel à les rencontrer. FLORIAN CELLA

Sur la piste des Roms qui mendiaient dans le canton

À l'occasion de la Journée internationale des Roms, le bilan chiffré de cinq mois d'interdiction de la mendicité

Laurent Antonoff

La scène a quelque chose de sur-réaliste: lundi, sur le coup des midis à Lausanne, une marginale aborde un groupe de Roms. Elle leur demande de l'argent. Surpris, les hommes du groupe lui expliquent que mendier est interdit dans la capitale vaudoise. Ils en savent quelque chose. Depuis le 1^{er} novembre, tendre la main dans le canton est passible d'une amende. À l'occasion de la Journée internationale des Roms, les associations locales qui leur viennent en aide dressent le bilan de ces mois sans faire la manche.

Avant le 1^{er} novembre 2018, on estime à une soixantaine le nombre de Roms qui mendiaient à Lausanne. «Puis presque tout le monde est parti dans les quarante-huit heures», explique Anne-Catherine Reymond, présidente du mouvement œcuménique chrétien Sant'Egidio qui soutient

les Roms depuis dix ans. Des Églises ont payé les billets de train à certains. D'autres se sont débrouillés pour trouver un point de chute en Europe, auprès de lointains cousins. Anne-Catherine Reymond a notamment pisté un groupe d'une trentaine de personnes. Leur première destination: Grenoble. «Elles ont occupé un terrain vague en périphérie et commencé à construire des abris de fortune avant l'hiver. Une des familles était celle qui avait le plus d'enfants en bas âge.» En janvier,

4

Le nombre de Roms ayant trouvé un emploi fixe après l'interdiction de la mendicité

le camp a été évacué par les autorités. Les familles se sont dispersées. Certaines sont parties à Chambéry, à Avignon puis à Montpellier. D'autres en Allemagne. D'autres encore reviennent ces

jours-ci à Lausanne. Ils seraient une trentaine aujourd'hui.

Une quinzaine de Roms sont restés dans la capitale vaudoise malgré l'interdiction de la mendicité. Les pères ont tenté de trouver du travail. Les mères ont gardé les enfants. Des Roms sont partis dans d'autres cantons où la mendicité n'est pas totalement interdite, mais leur point de chute restait Lausanne. Combien ont trouvé un travail et, par la même occasion, un permis de séjour? «Quatre ont un emploi fixe, dans l'agriculture ou la viticulture. Deux tiennent des food-trucks», détaille Véra Tchéremissinoff, présidente d'Opere Rrom. Deux ou trois vivent de petits boulots ponctuels. Dernier chiffre avancé par les différents comités de soutien: celui des enfants Roms scolarisés. De 2014 à 2018, ils étaient 18. Au 2 novembre 2018, seul un enfant a poursuivi sa scolarité dans la région lausannoise.

Du côté de la police de Lausanne, on constate aussi un retour de personnes issues de la communauté rom depuis peu. En cinq mois, une cinquantaine d'amenues ont été données pour mendicité, un chiffre qui regroupe autant des dénonciations à l'encontre de mendiants «locaux» que de personnes issues d'autres communautés.

Un recours à Strasbourg

● C'est le 29 mars dernier que l'arrêt du Tribunal fédéral confirmant l'interdiction de la mendicité dans le canton de Vaud a été attaqué par un collectif de mendiants et de personnalités devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). «Cette interdiction totale viole un certain nombre de libertés fondamentales», explique Xavier Rubli, avocat des recourants. Selon ce dernier, il en va ainsi de la liberté personnelle, de la liberté d'expression ou encore de la

liberté de croyance. «Être assis par terre et mendier, c'est un cri de détresse. C'est aussi un message politique plus global. Interdire la mendicité, c'est aussi empêcher les citoyens qui le souhaitent de donner l'aumône», estime l'avocat. Quand espère-t-il obtenir une réponse? «Impossible à dire. Dans des semaines peut-être. Dans des années plus sûrement. Il y a 150 000 dossiers en attente devant la CEDH et, à ce jour, elle ne s'est toujours pas prononcée sur la recevabilité de notre requête.» **L.A.**

Polémique autour d'une nomination à la cathédrale

Église réformée
Les autorités essaient de nouvelles critiques au Synode après le choix de la pasteur Line Dépraz pour un poste prestigieux

Comme une impression de déjà-vu. Les autorités de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV) se sont fait étriller vendredi lors d'une séance à Crêt-Bérard. Le Conseil synodal (l'exécutif de l'Église) récolte depuis plusieurs mois des critiques nourries lors de chaque séance du Synode (législatif), dans une ambiance de fin de règne chahutée, cinq des sept membres du Conseil synodal ayant d'ores et déjà annoncé qu'ils ne se représenteraient pas au terme de leur mandat l'été prochain.

Cette fois, c'est autour de la nomination de Line Dépraz - membre du Conseil synodal - comme pasteur de la cathédrale de Lausanne, en remplacement d'André Joly, l'automne prochain, que se sont cristallisées les critiques. La commission de gestion (Cogest) du Synode juge la décision «peu judicieuse». Selon elle, il aurait mieux valu la laisser au prochain exécutif «afin d'éviter les soupçons de partialité, voire de népotisme, portés à l'encontre du Conseil synodal sortant», rapporte Protestinfo.

réfusée des discussions portant sur le dossier de la cathédrale dès ses débuts - ne souhaite pas s'exprimer, Xavier Paillard rappelle les raisons qui ont poussé le Conseil synodal à ne pas entrer en matière sur la candidate d'Isabelle Graesslé. Celle-ci est une pasteur suffragante (en année probatoire dans l'Église vaudoise). «La règle stipule qu'une suffragante n'a pas le droit de postuler avant son agrégation ou sans l'autorisation du Conseil synodal.» L'autre raison est que «si la candidature d'Isabelle Graesslé était meilleure sur le plan culturel, Line Dépraz a une meilleure connaissance institutionnelle de l'Église et du canton de Vaud, avec un réseau plus étoffé, et c'est ce que précisait le descriptif du poste.»

«Line Dépraz a une meilleure connaissance institutionnelle de l'Église et du canton de Vaud»



Xavier Paillard, Président de l'Église réformée vaudoise

Autre candidate en lice
Line Dépraz n'était pas la seule candidate en lice. Le Conseil de service communautaire de la cathédrale souhaitait plutôt engager Isabelle Graesslé, ancienne directrice du Musée international de la Réforme de Genève. La Cogest «ne comprend tout simplement pas comment le Conseil synodal a pu passer outre la décision du conseil de la cathédrale», a lu Herrijan Randretsanilo, porte-parole de la commission.

«La Cogest est en train de faire un rapport à charge. Elle ne cherche pas l'objectivité, mais bien à dégommer le Conseil synodal», s'est désolé le président de l'exécutif, Xavier Paillard, après la séance. Si Line Dépraz - qui s'était

La Cogest a également reproché «la hâte» avec laquelle le Conseil synodal a décidé de retirer l'Office des ressources humaines (ORH) à son titulaire, Nicolas Besson, avant la fin de la législature. Le Conseil synodal a décidé de confier la direction ORH à un professionnel du secteur et de réserver à Nicolas Besson le poste de «responsable des ministères» dès le 1^{er} mai. Cette mise à l'écart a donné lieu à une pétition de protestation le mois dernier, intitulée «Pour rétablir la confiance». Elle a été signée par 142 pasteurs et collaborateurs laïcs, soit près de la moitié des effectifs de l'EERV («24 heures» du 30 mars). Le Conseil synodal propose une réunion d'explication aux pétitionnaires le 30 avril. **Patrick Chuard/Protestinfo**

Uber Eats s'invite à la table des Lausannois

Société
Après les personnes, Uber propose de véhiculer vos repas dès aujourd'hui

Présent à Genève depuis novembre dernier, Uber Eats débarque à Lausanne ce mardi 9 avril. La capitale vaudoise devient ainsi la seconde ville du pays à disposer du service de livraison de repas à domicile de la société américaine.

L'application Uber Eats promet une livraison de vos repas à la maison, au bureau, au bord du lac ou dans un parc, pourquoi pas. Elle est active de 11 à 23 heures en semaine et de 11 heures à minuit le week-end. Les commandes sont possibles dans l'ensemble de la ville et le délai de livraison est garanti inférieur à trente minutes. Elles sont acheminées par des coursiers à vélo, en e-bike ou en scooters. Aucun montant minimum de commande n'est requis et les frais de livraison s'élèvent à 4 fr.90 par commande via l'application.

«Nous sommes très heureux de nos débuts prometteurs, explique Kamilla Lambotte, *operations manager* pour Uber Eats en Suisse. Il est intéressant de consta-



Les coursiers d'Uber Eats sillonnent déjà Genève depuis novembre. GEORGES CABRERA

ter qu'au-delà des commandes de repas de midi et du soir nous observons une croissance rapide de la demande en dehors des horaires traditionnels de repas, notamment le matin ou tard le soir.»

Les enseignes partenaires à Lausanne sont notamment la Brasserie du Château, six McDo du centre-ville, Holly Cow, Sushi Shop ou encore Le Pain Quotidien. **Laurent Antonoff**

Froideville
Trois candidats pour la Muni

Les citoyens de Froideville auront le choix, dimanche 19 mai prochain, lorsqu'ils devront désigner le ou la successeur de leur municipal des Finances, Rolf Gerber. Lundi à midi, au terme du délai de dépôt des listes, trois citoyens ont en effet fait acte de candidature. Il s'agit, par ordre alphabétique, de Michel Berthet, *security manager*, Jean-Louis Meylan, directeur administratif et financier, et Nathalie Russi, directrice dans les ressources humaines. Autant de compétences pouvant être utiles au fonctionnement de cette commune de 2500 habitants. **S.MR**

Le chiffre

86

C'est, en pour cent, la proportion d'hommes qui se considèrent en bonne ou en très bonne santé dans le canton de Vaud. Quant aux femmes, elles sont 84% à juger que leur état de santé est «bon à très bon». Les résultats sont sensiblement identiques au niveau fédéral. Ces chiffres proviennent des statistiques datant de 2017. Ils sont compilés dans le fascicule «Santé et soins: chiffres-clés», publié récemment par l'État de Vaud. **M.SL**

Marchés publics
L'État aide les Communes

Le Conseil d'État se veut rassurant. Dans une réponse à la PLR Catherine Labouchère, il fait valoir que ses services apportent leur aide aux Communes dans le domaine complexe des marchés publics. Le Centre de compétences sur les marchés publics, rattaché au Département des infrastructures et ressources humaines, a répondu à 260 demandes en 2018. De plus, une formation est offerte aux édiles. Elle les sensibilise notamment aux aspects sociaux lors de leur choix d'un adjudicataire. Des recommandations et des modèles de documents sont aussi disponibles en ligne. **L.BS**

Grand Conseil
Un postulat pour le climat

Dans la lignée des différentes interventions en faveur du climat, le PDC Axel Marion veut développer un postulat pour une journée cantonale du climat. Il est d'avis qu'un tel rendez-vous permettrait de «thématiser la question de la préservation de notre environnement et de la baisse des émissions de CO₂, par exemple en organisant des sessions spéciales dans les écoles, en encourageant les personnes à laisser leur voiture à la maison». Le député devrait présenter son texte aujourd'hui, mardi. Il sera renvoyé à l'examen d'une commission. **L.BS**